

ARRETE

Portant pour le concours d'**Agent Social de 1^{ère} classe** - session 2013, mise à jour de la liste d'aptitude établie par Arrêté n°14-02 du 6 janvier 2014.

N/Réf. : NP/CM/JB/GC/17-03

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu les articles 23 et 34 à 44 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n°92-849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des **agents sociaux territoriaux**,

Vu le Décret n°93-398 du 18 mars 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des agents sociaux territoriaux, des auxiliaires de puériculture territoriaux, des auxiliaires de soins territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté n°14-02 du 6 janvier 2014 portant pour le concours sur titres avec épreuves d'**agent social de 1^{ère} classe** au titre de l'année 2013, inscription sur la liste d'aptitude,

Vu l'arrêté n°14-273 du 1^{er} décembre 2014 portant pour le concours d'**agent social de 1^{ère} classe** - session 2013, mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n°14-02 du 6 janvier 2014.

Vu l'arrêté n°16-01 du 04 janvier 2016 portant pour le concours d'**agent social de 1^{ère} classe** - session 2013, mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n°14-02 du 6 janvier 2014.

Considérant que les lauréats portés sur la liste d'aptitude susvisée, qui n'ont pas été nommés stagiaires, ont demandé à être maintenus sur cette liste,

ARRETE,

Article 1er :

Les lauréats, dont la liste est fixée ci-dessous, sont maintenus sur la liste d'aptitude établie au titre du concours d'**Agent Social de 1^{ère} classe**.

ARTAULT	Anne	<i>37 rue Jean Antoine Genty</i>	<i>37530</i>	<i>SAINTE OUVEN LES VIGNES</i>
CAILLEAU	Blandine	<i>5 route de Seillac</i>	<i>41150</i>	<i>MESLAND</i>

HELIAS	Christine	<i>11 avenue Vallée de Hautmesnil</i>	<i>37390</i>	<i>NOTRE DAME D'OE</i>
JONAS	Fatimah	<i>8 rue de l'Hospitalité Appt 22</i>	<i>37000</i>	<i>TOURS</i>
KLJUCANIN	Sandrine	<i>4 rue du Côteau de Loire</i>	<i>37700</i>	<i>SAINT PIERRE DES CORPS</i>
MARTIN	Marie-Noëlle	<i>18 rue du Faubourg Girault</i>	<i>37800</i>	<i>SAINT EPAIN</i>
MEINIE	Brigitte	<i>22 rue d'Estienne d'Orves</i>	<i>37000</i>	<i>TOURS</i>
NGABOMBA (LEPOITTEVIN-DUBOST)	Madeleine Solange	<i>56 boulevard Preuilly Appartement 001</i>	<i>37000</i>	<i>TOURS</i>
SADIN	Adelaïde	<i>56 rue de la Chambrière</i>	<i>37100</i>	<i>TOURS</i>
SERVEAU	Anabelle	<i>223 avenue de Grammont</i>	<i>37000</i>	<i>TOURS</i>
ZIELINKA	Céline	<i>10 rue Racan</i>	<i>37360</i>	<i>NEUILLE PONT PIERRE</i>

*Candidats n'autorisant pas la diffusion de leurs coordonnées.

Article 2 :

La présente liste d'aptitude prend effet à compter du **6 janvier 2017** et est valable jusqu'au **6 janvier 2018**, sous réserve des dispositions prévues à l'article 44 de la loi n°84-53 ci-dessus visée.

Article 3 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat.

Article 4 :

Madame la Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire,
et publié.

Fait à TOURS, le 03 janvier 2016

**Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice Présidente**

 
Mme Catherine CÔME

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté portant pour le concours d'Agent Social de 1ère classe - session 2013 - mise à jour de la liste d'aptitude établie par Arrêté n.14-02 du 06 janvier 2014

Date de transmission de l'acte : 03/01/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 03/01/2017

Numéro de l'acte : CONC17-03 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 037-283700128-20170103-CONC17-03-AR

Date de décision : 03/01/2017

Acte transmis par : Nathalie ERNESTES

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.2. Autres domaines de competences des departements